



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des études d'huissiers de justice, à partir des données de la DADS 2008-2016 fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (88,0 %) et supérieur à la moyenne du secteur.

Hors CDD, les autres types de contrats (stagiaires, contrats aidés,...) sont peu mobilisés.

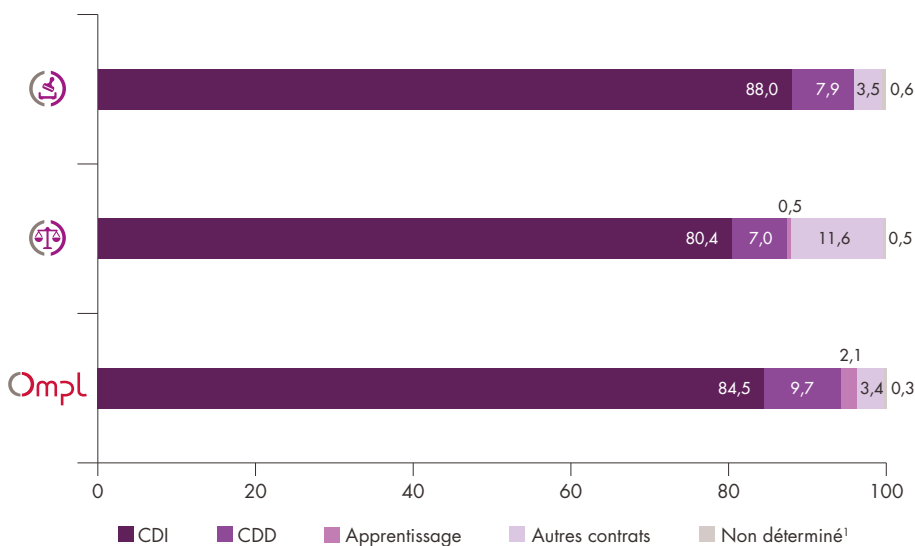


STABILITÉ DE LA PART DES CDD

Au niveau de la branche, le taux de CDD évolue peu jusqu'en 2016.

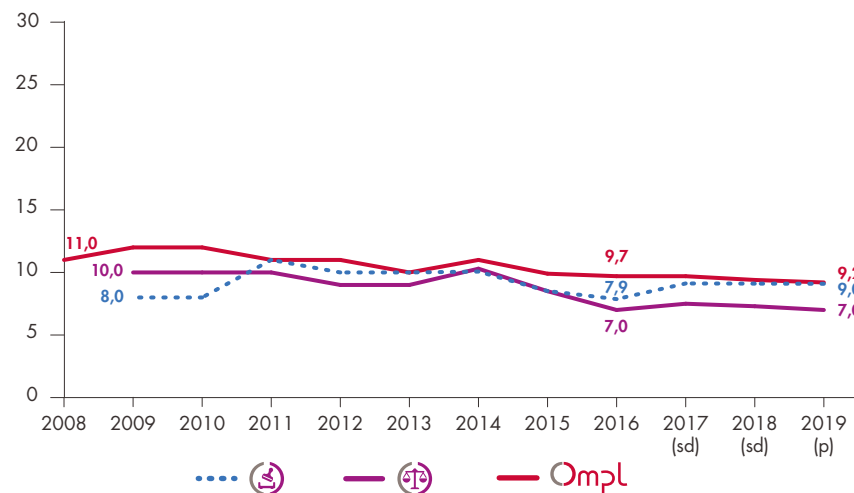
Les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019 anticipent une légère progression de leur taux.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

Évolution du taux de CDD annuel (%)



sd: données semi-définitives — p: prévisions

Source: Insee, DADS 2008-2016, estimations.

1: non déterminé pour cause de secret statistique.



Secteur juridique

Branche professionnelle



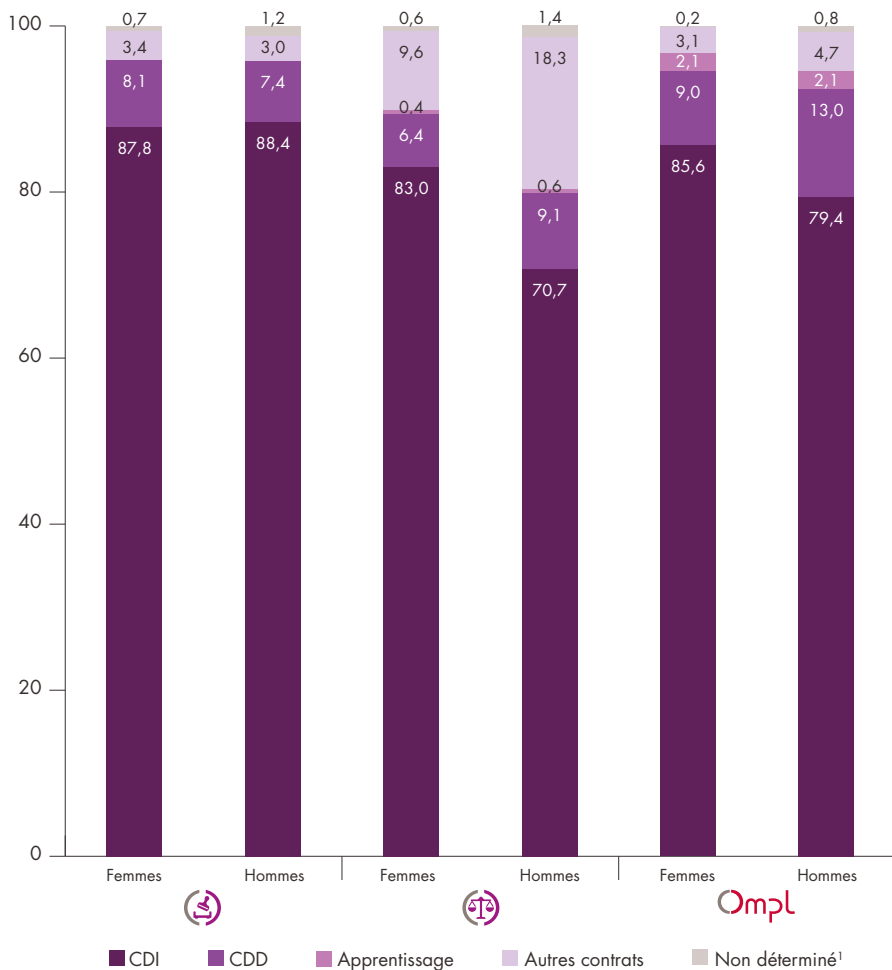
Études d'huissiers de justice



CDD UN PEU PLUS FRÉQUENT POUR LES FEMMES

Les femmes de la branche travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les hommes. Le différentiel atteint 0,7 point.

Répartition des salariés par genre et type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

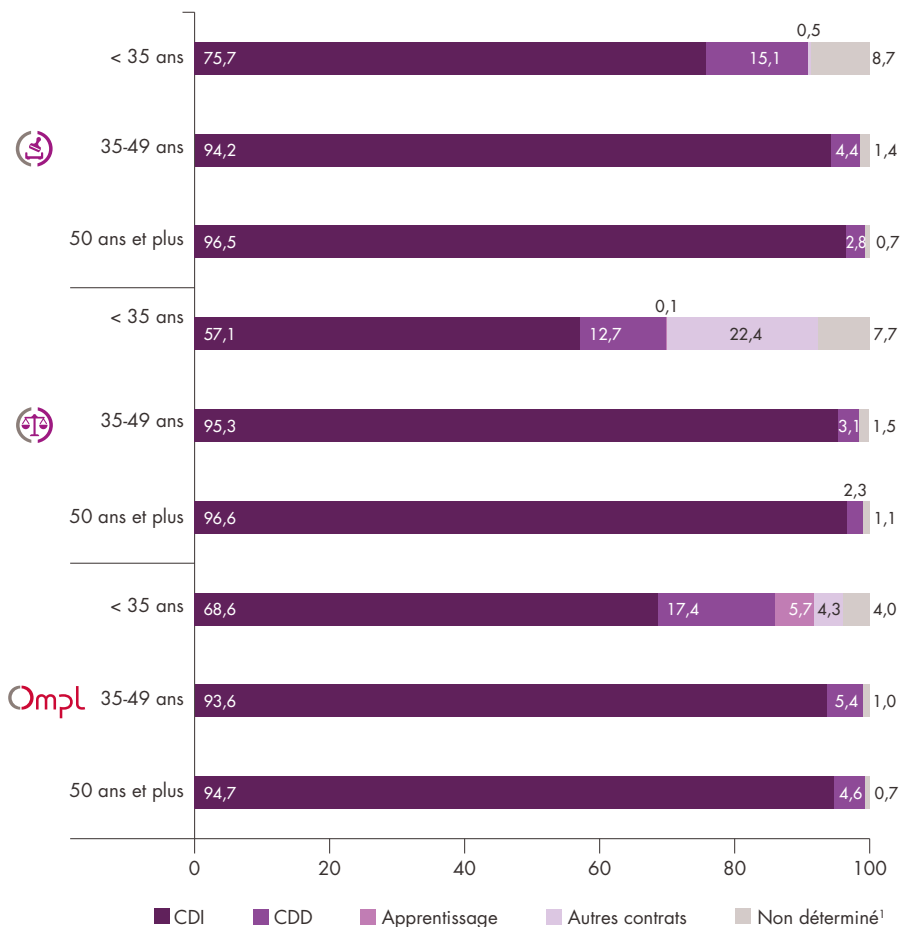
1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans travaillent trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

Répartition des salariés par classe d'âge et type de contrat de travail (%)



Source: Insee, DADS 2016.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.

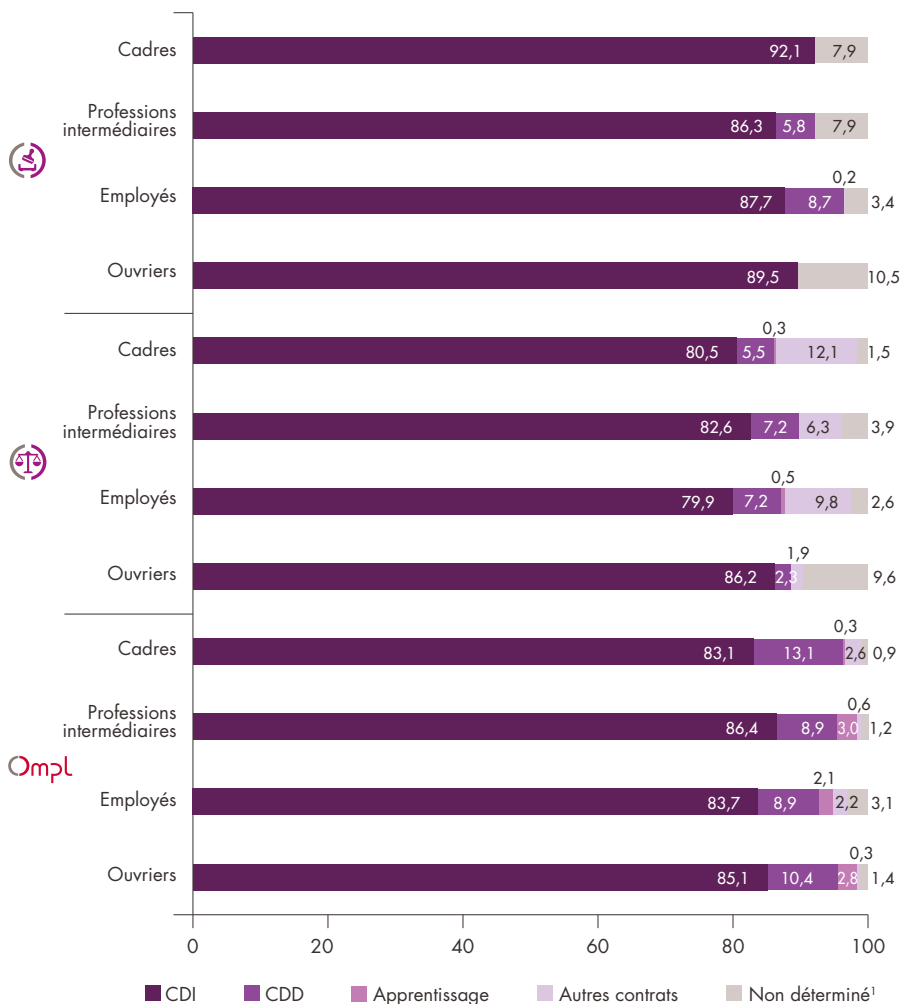


NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau de la branche quelle que soit la catégorie sociale, le CDI est le contrat de référence.

Au regard des données disponibles, le recrutement en CDD est plus fortement mobilisé pour les employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



NUANCES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés de la branche travaillant à temps partiel sont moins souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet.

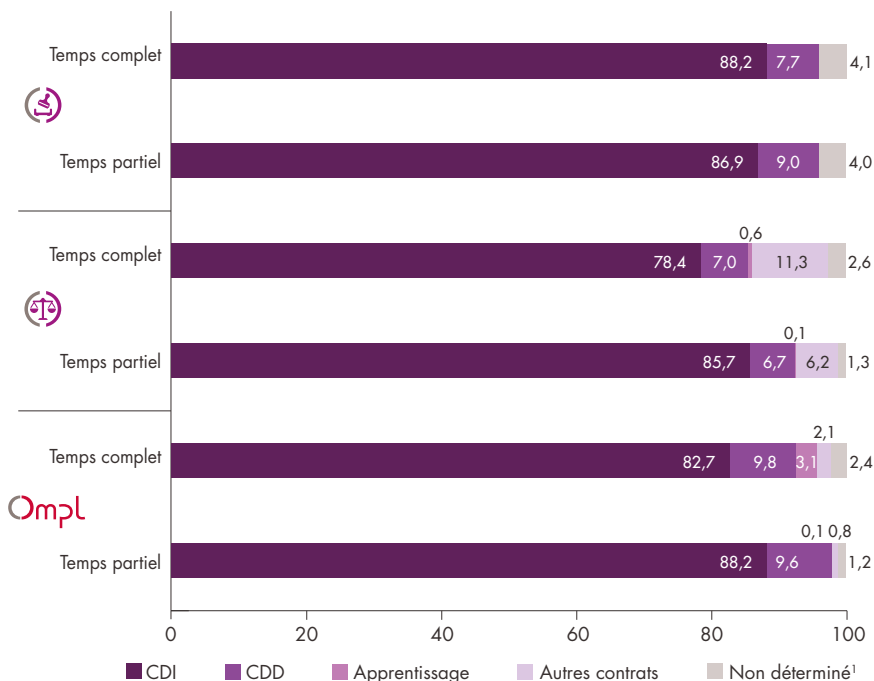


HOMOGENÉITÉ TERRITORIALE

La part de CDD au sein de la branche varie peu d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour la Nouvelle-Aquitaine (8,8 %) et minimale pour les DOM (0,1 %).

Répartition des salariés par temps de travail et type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2016.

Taux de CDD par région (%)

Régions			
Auvergne-Rhône-Alpes	8,2	6,3	9,7
Bourgogne-Franche-Comté	7,9	6,1	9,1
Bretagne	ND ¹	5,7	11,1
Centre-Val de Loire	7,7	6,5	8,4
Corse	ND ¹	0,0	10,1
DOM	6,1	2,1	10,9
Grand Est	7,3	5,7	8,7
Hauts-de-France	8,0	6,2	9,0
Île-de-France	8,2	7,7	10,0
Normandie	7,4	6,7	9,5
Nouvelle-Aquitaine	8,8	7,4	9,9
Occitanie	7,4	5,9	10,3
Pays de la Loire	7,3	5,8	10,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,4	5,7	9,1
Ensemble	7,9	7,0	9,7

Source : Insee, DADS 2016.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.